

Durant ce même voyage officiel à Manitoba, M. Letellier comprit toute l'importance qu'il y aurait pour cette province si peu populeuse, si l'on pouvait diriger de ce côté le repatriement d'un certain nombre de nos compatriotes fixés aux Etats-Unis. Grâce aux sages mesures qu'il a su prendre, grâce aux agences habilement conduites qu'il a su établir dans divers Etats de l'Union américaine, pas moins de cent cinquante chefs de familles canadiennes, durant la saison qui vient de s'écouler, ont quitté les Etats-Unis et sont venues prendre possession des terres fertiles de Manitoba.

Tout en s'occupant de ces nombreux détails, le ministre de l'Agriculture organisait l'exposition de Manitoba à Philadelphie.

L'exposition du Canada à Philadelphie a été, sans doute, le fait capital de son administration.

Ce n'était pas petite besogne que de pourvoir aux détails de cette grande œuvre, qui n'exigeait rien moins que l'organisation de sept provinces distinctes, disséminées de l'Atlantique au Pacifique, encore sans lien bien apparent d'homogénéité, et à peine connues les unes des autres.

Ne reculant pas devant les nombreuses difficultés de cette tâche, le ministre d'Agriculture commença par visiter personnellement les diverses provinces de la Puissance, en vue d'y établir des comités provinciaux pour la collection des divers objets propres à figurer à l'Exposition. En même temps, il voyait à la nomination des commissaires canadiens, et nomma comme secrétaire-général un des hommes les plus aptes à le seconder dans cette tâche ardue. Par son expérience, par ses connaissances, par son zèle et son énergie, M. Joseph Perreault était bien un des hommes les plus compétents à remplir les difficiles fonctions de secrétaire-général.

Si l'Exposition de Philadelphie a eu pour le Canada le succès prodigieux que l'on connaît, c'est grâce au soin qu'a eu le ministre d'Agriculture de s'entourer d'hommes compétents à le seconder dans cette grande affaire, et aussi grâce aux sages dispositions qu'il a su prendre dans tous les détails de cette vaste organisation.

Portant ses visées plus loin, M. Letellier, qui avait déjà conçu le projet d'établir à Ottawa un musée agricole et industriel, ordonna que toutes les vitrines, armoires, enfin tout le mobilier nécessaire à cette exposition fussent construites conformément à un plan des plus judicieux qui permit un emménagement et un déménagement faciles, afin que ces mêmes armoires, vitrines, etc., pussent être ramenées de Philadelphie à Ottawa, et servir à l'installation du musée agricole et à celle des modèles des brevets d'invention ; ce qui a été fait de la manière la plus heureuse.

Telle est, en peu de mots, l'énumération des faits les plus importants qui ont signalé le passage du nouveau Lieutenant-Gouverneur au département de l'Agriculture et des Statistiques.

Un mot, avant de terminer, sur un petit détail, insignifiant peut-être en lui-même, mais au sujet duquel il est aussi bon que le public soit, une fois pour toutes, suffisamment renseigné.

De tous temps, suivant en cela l'exemple de son père et de ses ancêtres, M. Letellier, dans tous ses actes officiels, a pris le nom de Letellier de St. Just. Pendant qu'il était engagé dans la politique active, quelques-uns de ses adversaires ont jugé à propos de le gouailler plus ou moins habilement sur l'assumption de cette partie de si ardemment convoitée d'un grand nombre. Mais enfin, c'est bien là son nom véritable, celui qu'il a toujours porté ainsi que ses aïeux. En effet, le premier ancêtre de M. Letellier qui vint au Canada était François Letellier de St. Just, soldat de la compagnie de Fonville. Son congé définitif d'absence, revêtu des signatures de Beauharnois, de Beaujeu et de Hocquart, est en date du 1er octobre 1740.

C. D.

NOS GRAVURES

Sayabec House,

sur la ligne du chemin de fer Intercolonial.—Cette maison tire son nom d'un petit ruisseau qui coule entre elle et l'étable à gauche. Le ruisseau était d'abord connu sous le nom de "Gosselin," mais quelques-uns des ingénieurs sur le chemin de fer Intercolonial le changèrent en celui de Sayabec, et il est bien probable que c'est le nom sous lequel il continuera d'être désigné. Cette maison fut construite par le gouvernement pour l'usage de l'ingénieur en charge des travaux de cette section. La maison à l'extrême gauche est le magasin de M. Saucier. Tout près se trouve une boulangerie. La première maison qui se trouve dans la direction opposée au magasin est celle de Mme Brochu, sur le chemin Métapédiac, à quatre milles de Sayabec House.

Le Jeune Ouvrier Canadien

Le sujet de ce croquis est un jeune ingénieur, et la scène, l'atelier dans lequel il est employé comme machiniste et ingénieur. Ceux qui le connaissent disent que le portrait est très-ressemblant. Son nom est James McDonald, de Collingwood.

Les Beautés

Comme les opinions et les goûts sont très-partagés sur ce sujet, nous laissons à nos aimables lecteurs et lectrices le soin de choisir, parmi les portraits que nous donnons, le genre de beauté qui leur convient le mieux.

On lit dans le *Protecteur Canadien* de Fall-River, Mass. :

"Dans tous les grands centres la misère et la souffrance se font sentir, et la charité publique travaille à diminuer autant que possible le poids de tant d'infirmités. La situation d'un grand nombre de nos compatriotes est en plusieurs endroits des plus pénibles, et c'est en voyant ces misères qu'on comprend mieux l'imprudence et la simplicité de ceux qui les amènent ici, où, par le temps qu'il fait, ils n'ont d'autre partage que la faim, la misère et la mendicité. Ceux qui, d'une manière ou d'une autre, attirent ici leurs parents ou leurs amis, prennent sur eux le poids d'une terrible responsabilité devant Dieu et devant les hommes, et cette responsabilité est plus grande encore quand des gens sans scrupule, poussés par l'espérance du gain, l'ont une industrie de ce vil métier d'embaucheurs. Nous voudrions être entendu des campagnes les plus reculées du Canada, quand nous crions : 'Restez chez vous !' Sans doute, nos campagnes ne sont pas à l'épreuve de la pauvreté, mais la misère comme nous la voyons depuis quelque temps n'habite là que chez ceux qui l'invitent, et nous parlons d'expérience. Ce dépeuplement des campagnes au profit des villes est un malheur, et sous quelque rapport qu'on l'envisage, on ne peut que le condamner, et ses résultats sont des plus pénibles."

SON EXCELLENCE LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR A LA RIVIÈRE-OUELLE

La journée de mercredi a été tout un événement pour la paroisse de la Rivière-Ouelle, qui avait le bonheur de saluer et d'acclamer un de ses enfants dans la personne du Lieutenant-Gouverneur, l'honorable Letellier de St. Just.

Un concours immense de citoyens l'attendait à la gare du chemin de fer, et au moment de son apparition, un immense hourra sortit de toutes les poitrines. De la gare, le cortège, qui comptait quelques centaines de voitures, se rendit à la salle publique, où l'adresse suivante lui fut présentée et lue par M. le curé au nom de la paroisse.

Son Excellence, après avoir remis aux mains de M. le curé sa réponse écrite, crut devoir, pour la circonstance, sortir des règles prescrites par l'étiquette officielle et fit une de ces chaleureuses allocutions qui vont droit au cœur, et qui émurent profondément son auditoire.

Voici l'adresse qui fut présentée à Son Excellence par ses concitoyens de la Rivière-Ouelle :

A Son Excellence l'Honorable Luc Letellier de St. Just, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

C'est avec un sentiment de fierte bien légitime que vos concitoyens de la paroisse de la Rivière-Ouelle saisissent la première occasion qui s'offre à eux pour féliciter Votre Excellence de la manière insigne d'estime et de confiance

qu'il a plu à Notre Gracieuse Souveraine de vous témoigner, en vous conférant la haute dignité de Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Le sentiment de satisfaction générale avec lequel le public de cette province, sans distinction de race ou de parti, a déjà accueilli votre élévation à ce poste éminent, doit être pour Votre Excellence un gage certain qu'Elle s'est acquis en même temps l'estime, la confiance et le respect de nos populations.

En effet, dans le cours de vos longues années de vie politique, dans les nombreuses luttes politiques où vous vous êtes trouvé engagé, luttes semées tantôt de revers, tantôt de succès : soit que vous ayez été à la tête des affaires de l'Etat, ou en dehors, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, toujours vous avez été le même, vous appuyant sur des convictions inébranlables, manifestant toujours le plus sincère attachement à nos institutions, et faisant preuve d'un dévouement inaltérable à notre commune patrie ; aussi, nous offrez-vous aujourd'hui l'exemple d'une carrière droite et sans tache.

Si le pays se glorifie de compter en vous un illustre citoyen, l'honneur en rejaillit particulièrement sur votre paroisse natale, qui est fière de voir un de ses enfants élevé, grâce à son mérite et à ses talents distingués, au plus haut grade de dignité dont un Canadien puisse être investi par Sa Majesté en ce pays.

Nous prions Votre Excellence d'être auprès de votre famille l'interprète de nos sentiments de respect, et de vouloir bien accepter nos vœux les plus sincères pour votre bonheur.

E.-O. Dion, Ptre., curé, Rivière-Ouelle.

F.-X. Begin, Ptre., curé, Saint-Pacôme.

Chs. Letellier, maire, Rivière-Ouelle.

L. Tétu, M. D.

E.-A. King.

C. Dionne.

H.-B. Casgrain, Ptre.

J.-B. Richard.

C.-A.-M. Gagnon, N. P.

Bruno Hudon.

Et deux cent neuf autres signatures.

Réponse de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur :

A mes excellents concitoyens de la paroisse de la Rivière-Ouelle.

M. le curé et mes amis,

Veuillez agréer mes plus sincères remerciements pour les souhaits de bienvenue que vous voulez bien m'adresser, au sujet de mon élévation au poste éminent auquel il a plu à Notre Gracieuse Souveraine de vouloir m'appeler.

Soyez convaincus d'une chose, c'est que de tous les compliments que vous voulez me faire, aucun n'a plus de valeur à mes yeux que celui par lequel vous voulez bien affirmer que l'honneur de ma nomination *rejaillit particulièrement sur ma paroisse natale* ; sur la bonne paroisse de la Rivière-Ouelle qui m'a vu naître, où j'ai passé les plus beaux jours de ma vie, et où, je l'espere, j'aurai la suprême consolation de terminer ma carrière.

Mes bons amis, agréez mes meilleurs souhaits pour votre bonheur et celui de vos heureuses familles. Je ne vous dis pas adieu, mais au revoir.

L. LETELLIER.

BARREAU DE MONTRÉAL

Le Barreau de Montréal a passé les résolutions de condoléance suivantes à l'occasion de la mort du juge Mondelet :

Proposé par M. Kerr, C. R., secondé par M. Doutre, C. R. : Que les membres de cette section du barreau ont appris avec un profond regret la mort de feu l'hon. Chas. Mondelet, qui pendant des années a occupé une position éminente dans les rangs de la magistrature de cette province. — Adopté.

Proposé par M. Geoffrion, secondé par M. Morris : Que les connaissances profondes, l'intégrité et l'intelligence du juge décédé lui avaient assuré le respect du barreau et du public.

Proposé par M. Robertson, secondé par M. Robidoux : Que les membres de cette section du barreau offrent à la famille du juge décédé l'expression de leurs sympathies et de leur condoléance.

Proposé par M. Lunn, secondé par M. Langer : Que les membres de cette section du barreau assistent aux funérailles en corps, et portent les signes ordinaires de deuil pendant un mois, en marque de leur respect pour le juge décédé.

Proposé par M. Holton, secondé par M. Driscoll : Que copie de ces résolutions soit transmise à la famille du défunt, aux différentes sections du barreau de la province, et à la presse.

FEU M. JOSEPH ROBILLARD

Nous avons aujourd'hui à enregistrer la mort de l'un des plus anciens citoyens de cette ville, M. Joseph Robillard, clerc du marché Viger, décédé à l'âge avancé de 84 ans et trois mois.

M. Robillard est né à Saint-Sulpice, en 1792, du mariage de M. Louis Robillard, et Delle Héault Deschamps, sœur de M. Joseph et Antoine Héault Deschamps, du Bout-de-l'Isle de Repentigny.

Après la guerre de 1812, M. Robillard ouvrit un magasin, rue Saint-Paul, dans une maison encore existante et présentement occupée par M. Roy, horloger. Il fonda ensuite un établissement de commerce à Sainte-Elizabeth, à trois lieues de Berthier, l'un des villages, alors, de plus florissants par le commerce étendu de MM. Deligny, Armstrong, Morrisson, Olivier, autres.

Etat revenu, plus tard, résider à Montréal. M. Robillard fut choisi par les commissaires de la ville (avant l'existence de la corporation) comme officier surveillant les travaux d'entretien, de nivellement, et des améliorations de plusieurs des rues de notre ville.

La corporation de Montréal vient de perdre son patriarche de tous ses officiers, après 45 ans de service, car M. Robillard était employé par la ville avant même l'installation du premier maire de Montréal, feu M. Jacques Viger.

Par la fermeté de son caractère, par son patriotisme inébranlable et dévoué, par sa conduite toujours irréprochable, M. Robillard s'est vu honoré des rapports personnels et de l'estime toute particulière de nos anciens hommes nobles les plus hauts placés, feu les honorables J. L. Pineau, D. B. Viger, Sir L. Lafontaine, Sir Georges Cartier, comme aussi de la considération de plusieurs de ses contemporains encore aujourd'hui dans la hiérarchie civile et politique.

M. Robillard a eu le rare privilège de renover non seulement la 50me, mais la 60me année de son mariage, petite fête de famille dont les journaux ont rendu, à l'occasion, un compte des plus gracieux et des plus flatteurs. M. Robillard a pu voir la 4me génération de son nom dans les enfants de ses petits-enfants. Il laisse une veuve et cinq fils.

LES OBJETS PERDUS.—La *Press* de Philadelphie fait la description des articles déposés au bureau des objets perdus du Centenaire. Il y a d'abord un assortiment complet de portefeuilles, depuis le volumineux et solide portefeuille du marchand de bestiaux jusqu'au portefeuille miniature et couvert de perles de l'évêque de Nassar. On trouve de tout dans ce portefeuille, excepté de l'argent, car tous les objets ne renferment peut-être pas \$100 mais en revanche ils sont fourrés de cartes, memorandum, billets de chemin de fer et autres papiers "sans valeur excepté pour le propriétaire." Indépendamment de la somme insigne réparée entre ces portefeuilles, les gardes ont ramassé plus de \$3,00 pendant la durée de l'Exposition, mais l'argent perdu a été, dans tous les cas, rendu aux ayant droit.

L'immense majorité des objets perdus est de provenance féminine—étoles de dentelle et de toile, manchettes de toile ou de papier, beaux avec des boutons d'or ou d'acier, étole, écharpe, manilles, chapeaux, voiles, voilettes, mouchoirs, jambières, waterproofs, rubans, écharpes, fourrures, épingles, chignons, &c. Il y a aussi une quantité d'articles de toilette intime, érinolines, buscs, jarretières et bien d'autres.

Au bureau des objets perdus il y a assez d'éventails pour monter un magasin, mais ils sont généralement de peu de valeur. On y voit également un millier de parapluies et autant d'ombrelles. Il y a dans le nombre quelque ombrelles de prix, mais quant aux parapluies ils sont sans exception ce qui se peut imaginer de plus affreux comme matériel et de plus déplorable comme condition. Il n'en est pas un seul pour le gibet, peut avoir la pensée de s'approprier. Ce journal fait suivre cette réflexion d'un calcul établissant que, si parmi les millions de visiteurs de l'Exposition, il a été perdu des parapluies présentables dans la même proportion que des parapluies indescriptibles, le nombre des parapluies volés doit avoir été de 500,000 environ.

Les gardes ont aussi ramassé sur les terrains et dans les bâtiments du Centenaire des bijoux en énorme quantité, mais la plupart de ceux qui avaient une grande valeur ont été réclamés et restitués, et les autres seront rendus, moyennant bien entendu, justification de la propriété.

Signalons enfin le dépôt au bureau des objets perdus d'une jument grise et de plus de 500 enfants des deux sexes. La jument est revenue le même jour à son écurie, et les enfants ont successivement été expédiés à leurs familles respectives, au fur et à mesure qu'elles se sont fait connaître, ce à quoi pas une seule n'a manqué.

—Le contre-amiral de ***, intrépide marin a fait deux ou trois fois le tour du monde. Un jour, en vue de Madagascar, il a pris à son bord un jeune hova qu'il a voulu ramener en France et l'élever à ses frais. Ce petit noir est aujourd'hui un très-grand jeune homme, d'un esprit tout à la fois très-vif et très-bizarre.

Ayant fait toutes ses classes, il parle le français très-correctement.

On lui demandait, il y a quelque temps, si il trouvait une grande différence entre les blancs et les hommes de sa race.

—Oui, j'en vois une, répondit-il, et elle n'est pas à l'avantage des gens de l'Europe.

—Qu'est-ce donc ?

—C'est que les Parisiens sont si fous, ou, au moins, si éventés, qu'il leur faut des numéros à leurs maisons pour s'y retrouver. Nous autres Malgaches, nous n'avons pas besoin de marquer ainsi nos cases pour les reconnaître.